

Taxe d'apprentissage **2026**

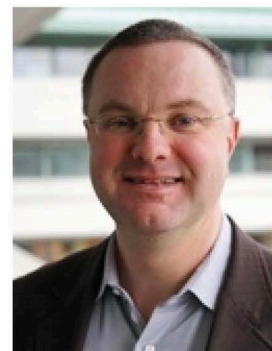
Contribuez à la qualité de nos formations et à la réussite de nos étudiants !

L'Institut d'études culturelles et internationales (IECI) est le premier institut français entièrement dédié aux métiers de la culture et à la recherche sur les questions culturelles et interculturelles.

Il bénéficie de son implantation incomparable à proximité de Versailles et a l'avenir devant lui grâce à son intégration dans l'Université Paris-Saclay, où il est en pointe dans le domaine des humanités et du patrimoine.

Il forme des étudiants en histoire, lettres, langues et musique à des métiers essentiels pour l'équilibre de notre société : formation de la jeunesse, administration culturelle, relations culturelles internationales, préservation de toutes les formes de patrimoine.

En versant sa taxe d'apprentissage à l'IECI, votre entreprise s'engage pour le développement de ce précieux vivre ensemble. Elle contribuera à financer de multiples installations et activités toutes consacrées à la réussite de nos étudiants.



M. Vincent PUECH

Directeur de l'Institut d'études culturelles et internationales



Comment verser votre taxe d'apprentissage à l'Institut d'études culturelles et internationales (IECI) : fléchez-nous sur SOLTéA !

Pour soutenir l'IECI, composante de l'UVSQ, ses formations, ses étudiantes et étudiants, nous vous invitons à vous connecter sur la plateforme SOLTéA et y **sélectionner notre CODE UAI à 8 chiffres :**

0783599N

Seule cette étape de fléchage vous assure que votre versement sera affecté à notre composante !

Comment flécher directement à nos formations ?

👉 Listes des diplômes habilités pour la taxe d'apprentissage ([Excel](#))

Cette liste comprend toutes les formations de l'UVSQ habilitées à recevoir de la taxe d'apprentissage, listées par composantes, y compris les masters de l'UVSQ accrédités par l'Université Paris-Saclay.

Pourquoi flécher votre solde de la taxe d'apprentissage à l'UVSQ ?

Cela vous permet de :

- Donner du sens à un impôt/taxe et soutenir notre établissement et nos formations
- Créer ou renforcer les relations/partenariats avec l'UVSQ (ou avec nos formations)
- Promouvoir une formation/un diplôme
- Anticiper les futures évolutions et besoins en formations/compétences de votre entreprise
- Financer l'adaptation des formations au regard des mutations et enjeux de notre société

Comment est utilisé le solde de la taxe d'apprentissage à l'UVSQ ?

En 2025, votre soutien a été investi dans :

- L'accompagnement personnalisé des étudiants et étudiantes en situation de handicap, favorisant la réussite et l'égalité des chances tout au long de leur parcours via notamment l'acquisition de matériel adapté
- L'accompagnement de nos étudiantes et étudiants dans leurs études et l'insertion professionnelle
- L'intervention de conférenciers et l'information sur la vie professionnelle
- L'achat, la location et l'entretien de matériels pédagogiques
- La location de salles spécifiques, la promotion des diplômes et le financement de voyages d'études

